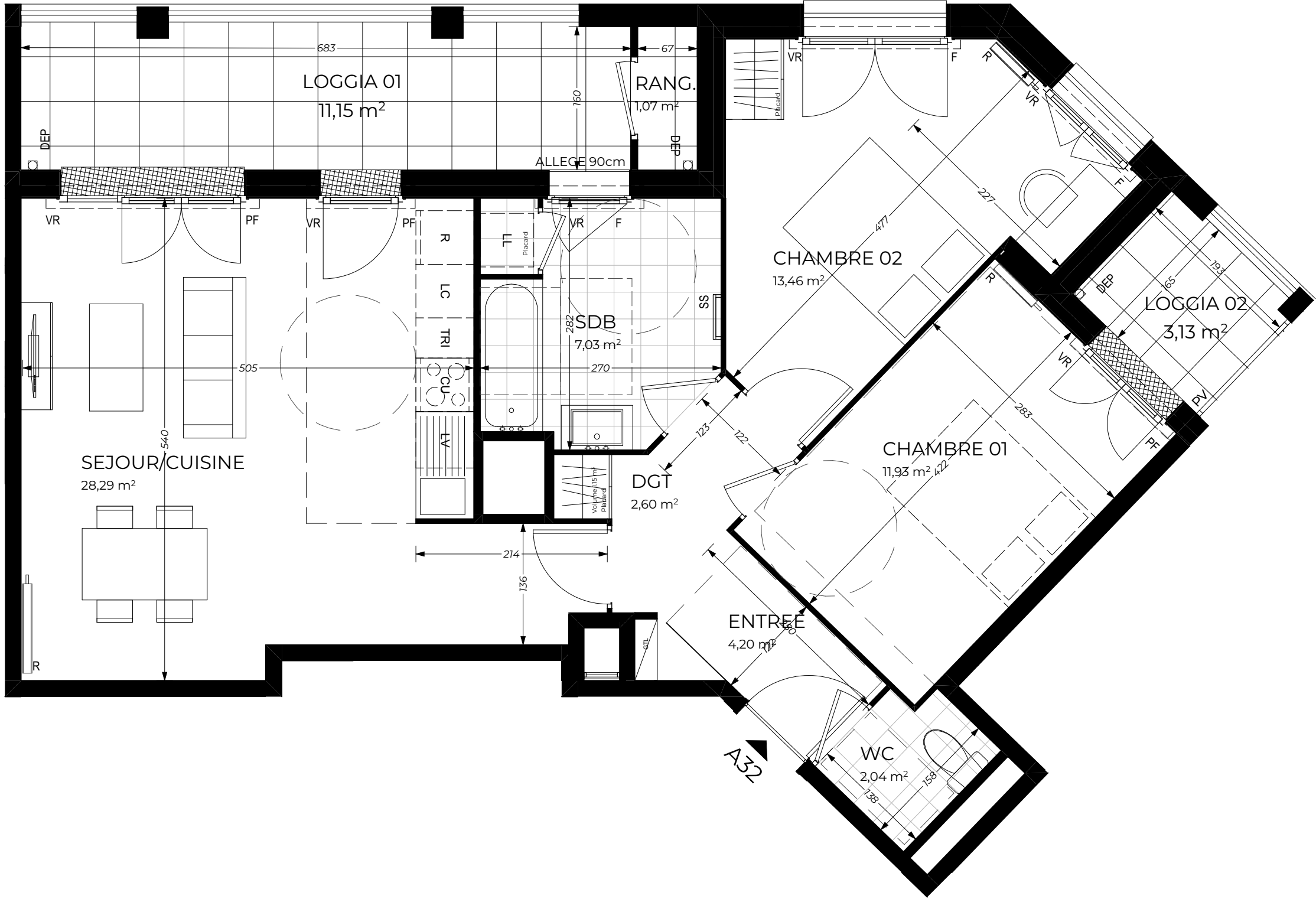
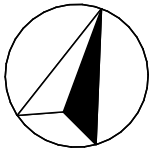




NOTA : Les jardinières figurant sur les plans sont à la jouissance exclusive du propriétaire et à la charge de la copropriété
Les surfaces indiquées des loggias, terrasses et balcons ne comprennent pas ces jardinières



VISA du réservataire :

VISA du réservant :

LEGENDE		
	Espace libre diamètre 1,50	Fr Réfrigérateur
	Aire de manoeuvre	LV Lave-vaisselle
	Soffite et faux plafond HSP 2.20 mini	LL Lave-linge
	Retombée de poutre HSPo 2.20 mini	PL Placard
	Tableau électrique	F Fenêtre
	Descente eau pluviale	PF Porte-fenêtre
	Sèche serviettes	R Radiateur
	VR Volet roulant	
	VR Elec Volet roulant Elec	
	PARE VUE 1 Pare vue vitré droit	
	PARE VUE 2 Pare vue vitré biais	
	AJ Armoire de jardin	

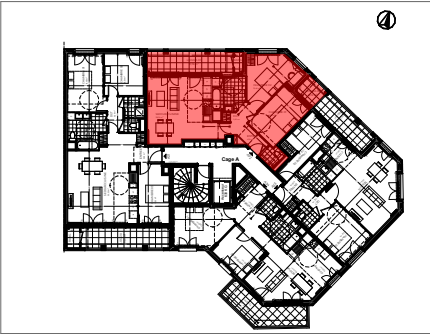
NOTA

"En fonction des nécessités techniques et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan.
Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou arithmétiques) sont soumises aux tolérances réglementaires et sont approximatives.
Les soffites faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions.
Les canalisations retombées, regards et interrupteurs ne figurent pas sur le plan. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.
La position des descentes d'eau pluviale et celles des luminaires extérieurs sont amenées à être modifiées en fonction des contraintes techniques.
Les plantations figurant sur le plan de présentation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modification, aussi bien en nombre qu'en type.
Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons techniques ou administratives pourront être reportés sur les plans.
La surface habitable comprend les placards. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
Les emplacements machines sont en pointillés mais les appareils ne sont pas fournis
Le rectangle dans l'entrée et la salle de bains, les côtes de la chambre PMR et les ronds sont représentés à titre indicatif pour le respect de la norme handicapée."

LE GEORGES



APT A32			
TYPE	T3	ETAGE - R+3	CAGE A
ENTREE			4,20
SEJOUR/CUISINE			28,29
CHAMBRE 01			11,93
CHAMBRE 02			13,46
SDB			7,03
WC			2,04
DGT			2,60
SURFACE HABITABLE			69,55 m²
LOGGIA 01			11,15
LOGGIA 02			3,13
RANG.			1,07
ESPACE EXT PRIVATIF			15,35 m²



SAS BUSSY BELL représentée par : **INTER CONSTRUCTION**
EAGLESTONE GROUP

Les Villages d'Or
Résidences seniors

Date : 04/07/2025 Indice : C